

# STAGE de la Toussaint 2019

Réservé aux catégories U11 à U15 Garçons et Filles nés entre 2005 et 2010

## du Lundi 21 au Vendredi 25 Octobre 2019 9h00 - 17h00

### 2 formules au choix:

- N° 1 repas pris à l'extérieur hors responsabilité de l'ASAS ...... 80,00 €
- N° 2 repas pris sur place sous la responsabilité de l'ASAS ... 98,00 €

### **ATTENTION: PLACES LIMITEES (50)**

Les premiers inscrits seront retenus

Inscriptions jusqu'au 10 Octobre 2019 au Secrétariat de l'ASAS Complétez et retournez l'imprimé ci-contre accompagné du règlement.

<u>Pour des raisons logistiques, aucune inscription avec repas ne pourra être prise au-delà de cette date.</u>

ASAS – 20 rue des Clos St Marcel – 92330 SCEAUX Stéphanie - 06 18 01 79 66 asasbasket@gmail.com www.asasbasket.com

### STAGE de la Toussaint 2019

Du lundi 21 au vendredi 25 Octobre 2019

#### **AUTORISATION**

Je soussigné
NOM, prénom* :
Adresse complète*:
N° de tél., e-mail* :
Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur (1) AUTORISE
NOM, prénom de l'enfant* :
Sa date de naissance*:
Son club*:
Pour les non licenciés,
joindre un Certificat médical d'aptitude à la pratique du Basket Ball
<ul> <li>A PARTICIPER au stage organisé par l'A.S.A. Sceaux, qui se déroulera aux dates indiquées ci-dessus, au Gymnase des Clos Saint-Marcel à Sceaux</li> </ul>
<ul> <li>les responsables du stage à agir au mieux et au plus vite pour donner, ou lui faire donner les premiers soins, ou procéder à une éventuelle hospitalisation, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident.</li> </ul>
Je choisis la formule : o □ N° 1 - repas pris à l'extérieur hors responsabilité de l'ASAS80,00 €
<ul> <li>○ Nº 2 - repas pris sur place sous la responsabilité de l'ASAS</li></ul>
Ci-joint, règlement ☐ par chèque ☐ en numéraires
Date : Signature (faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé)

#### Tout stage entamé est dû